

HAUTES-PYRÉNÉES MAG

LE MAGAZINE DU DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES

#06

JUILLET
2020

SOLIDARITÉS :

PRÈS DE VOUS

À TOUT ÂGE

REPORTAGE

Une journée avec une aide à domicile

FOCUS

La protection de l'enfance : une priorité

Une publication de :



SOMMAIRE



4

SOLIDARITÉS

Les premiers jours de l'enfant



INTERVIEW

Sandrine,
Assistante maternelle

5



FOCUS

La protection de l'enfance :
une priorité

7



SOLIDARITÉS

Des lieux à connaître :
les Maisons départementales
de Solidarité

8



SOLIDARITÉS

10

Accompagnement
du handicap



REPORTAGE

12

Une journée avec une aide à domicile

Tirage : 125 000 exemplaires - ISSN 2610-2951

Directrice de la publication : **Chantal Bayet** - Directeur de la communication : **Baptiste Maurel**

Rédaction : **Julien Courdesses** - Mise en page : **Frédéric Metgé**

Crédit photos : **Julien Courdesses, Laurent Gaijs, Pierre Meyer**

Ce magazine est également disponible en version numérique sur le site hautespyrenees.fr

En couverture :

Alice, 3 ans, accompagnée par ses parents à la Maison d'assistantes maternelles, photographiée par Pierre Meyer

Imprimerie : IMAYE GRAPHIC

imprimé sur du papier provenant de forêts gérées durablement.



Tous les papiers se trient et se recyclent



Département des
hautes-pyrénées



Plus d'infos sur
hautespyrenees.fr

“ La solidarité,
c’est notre premier devoir. ”

Michel PÉLIEU

Président du Département
des Hautes-Pyrénées



La solidarité est aujourd’hui le premier champ de compétence du Département. Concrètement, qu’est-ce que cela représente ?

Notre collectivité est régulièrement présentée comme « chef de file » de l’action sociale. Sur les 1 700 agents du Département, près de 500 sont affectés aux politiques de solidarités. Mais c’est sans compter tous les partenaires extérieurs que nous mobilisons et qui s’engagent chaque jour à nos côtés : collectivités locales, services publics de l’État, associations, entreprises, citoyens...

Que ce soit aux enfants, aux séniors, aux personnes en situation de handicap ou de précarité, notre action peut s’adresser à tous et à tout âge. Aider les personnes les plus fragiles ou celles qui connaissent des accidents de vie est un devoir indiscutable pour la collectivité. Et notre institution s’honore à assumer cette mission.

Face aux difficultés qui peuvent fragiliser une vie, nous voulons permettre à chacun de se relever, de reprendre confiance en soi, de retrouver le goût des autres. En d’autres termes, nous ne voulons laisser personne au bord du chemin.

Qu’est-ce que la solidarité implique pour le Département en termes de dépenses ?

Au vu de l’ampleur de notre action,

la solidarité représente la part la plus importante de notre budget. Plus de 168 millions d’euros lui seront consacrés en 2020. Mais au-delà de la dépense et des aides financières, qui restent bien entendu indispensables, il est important de voir la solidarité comme un vrai levier de développement pour les Hautes-Pyrénées.

Tout d’abord parce que les dispositifs d’accompagnement que nous finançons contribuent à la création d’emplois dans les entreprises locales, en particulier les services d’aide à la personne. Mais aussi, et c’est là le plus important, parce que la solidarité constitue un investissement collectif indispensable pour l’avenir. À travers les services rendus à tous les habitants de ce territoire, nous travaillons pour bâtir un climat social stable, solidaire, propice au désir de vivre ensemble et d’entreprendre dans les Hautes-Pyrénées.

Le confinement lié à l’épidémie de Covid-19 a été un moment inédit pour tous. Comment le Département s’est adapté pour continuer à remplir ses missions ?

Notre administration est souple et a déjà su s’adapter. Pendant le confinement, nos accueils physiques étaient fermés mais toutes nos directions restaient joignables par messagerie électronique ou sur notre site internet.

Pour les personnes les plus fragiles, les personnes âgées, handicapées, les familles et l’enfance, nous avons mis en place 3 cellules d’urgence avec standard téléphonique. Une ligne a également été ouverte pour les urgences alimentaires et la protection de l’enfance.

Les personnes âgées, plus vulnérables face au virus, ont concentré toute notre attention. Un dispositif d’attribution d’urgence de l’Allocation Personnalisée d’Autonomie (APA), a été créé spécialement avec des procédures allégées, en priorité pour les personnes isolées à domicile.

Enfin, je voudrais saluer l’engagement et le dévouement de tous ceux, professionnels de santé ou non, qui ont continué à travailler sur le terrain malgré le confinement, qui ont fait face, et qui ont permis d’assurer des services essentiels à la population. J’ai une pensée également pour les bénévoles qui se sont mobilisés, chez eux, pour confectionner des masques, et pour qui nous avons mis à disposition une plateforme, hapy.entraidonsnous.fr. Ces actes de solidarité ont été précieux. Ils méritent toute notre reconnaissance. ●

Michel PÉLIEU

Président du Département
des Hautes-Pyrénées

LES PREMIERS JOURS DE L'ENFANT

L'arrivée d'un nouveau-né est une étape particulièrement importante dans la vie des familles. Afin d'accompagner les parents et leurs enfants dans ces premières années cruciales, le Département met à leur disposition un service : la Protection maternelle et infantile (PMI).

Dans les Hautes-Pyrénées, près de 1 800 enfants viennent au monde chaque année. Tous les avis de grossesse et de naissance sont envoyés à un service du Département : la Protection maternelle et infantile. Anonyme et gratuite, la PMI assure le suivi médical des enfants âgés de 0 à 6 ans, veille à leur bon développement, et soutient les parents dans leur fonction éducative. Un travail qui s'effectue en lien avec les maternités et la médecine de ville.

Pour les familles accueillant un bébé, les interrogations sont souvent nombreuses. « Comment préparer la venue au monde de l'enfant ? Quelle alimentation choisir ? Comment interpréter ses pleurs ? » Chaque bébé est différent, en constante évolution, et ses besoins évoluent vite. À la PMI, la relation des parents avec leur enfant est au cœur du travail. ●

LA PMI C'EST QUOI ?

- Des consultations médicales pour les enfants de 0 à 6 ans par des médecins et infirmières-puéricultrices
- Des visites à domicile d'infirmières-puéricultrices chez les nouveaux nés
- Des bilans de santé en école maternelle pour les enfants
- Des entretiens et des consultations réalisés par des sages-femmes, avant et après la naissance
- L'attribution d'agrèments pour les crèches et assistants maternels

+ OÙ SE TROUVE LA PMI ?

Chaque Maison départementale des Solidarités abrite une équipe de la PMI. Les agents du Département, médecins, infirmières-puéricultrices, sages-femmes, mais également des professionnels de santé partenaires, assurent toutes les missions de soins et de prévention, aussi bien sur place qu'à domicile.

Pour contacter la PMI : hautespnyrenees.fr

SANDRINE ZEROUALI

ASSISTANTE MATERNELLE

Les assistantes maternelles sont des professionnelles de la petite enfance agréées par le Département. Sandrine est l'une d'entre elles et travaille dans une structure particulière : une Maison d'Assistants maternelles (MAM). Chaque jour, elle accueille jusqu'à 12 enfants.

Quel est le quotidien de travail d'une assistante maternelle ?

Les enfants que nous accueillons nous sont confiés pour la journée. Le matin, nous privilégions les activités d'éveil car c'est à ce moment-là que les enfants sont le plus réceptifs. Nous leur proposons des jeux divers, des activités de construction, de pâte à modeler, des temps de lecture ou de chanson. Après le déjeuner, l'après-midi est plutôt réservé aux siestes. Notre premier travail, c'est avant tout de respecter le rythme de chaque enfant. Forcer un enfant à une activité dont il ne veut pas n'est jamais positif.

Jusqu'à ses 3 ans, l'éveil de l'enfant est fondamental. C'est une période où il cherche, où il se découvre. Nous faisons en sorte de stimuler cette créativité, en lien étroit avec ses parents, mais sans jamais rien leur imposer.

Pouvez-vous nous présenter la Maison d'Assistants maternelles (MAM) dans laquelle vous travaillez ?

C'est une structure intermédiaire, à mi-chemin entre l'accueil à domicile et une crèche, où les enfants sont accueillis en plus grand nombre. Nous sommes trois collaboratrices, toutes assistantes maternelles agréées, ce qui nous permet d'accueillir jusqu'à 12 enfants de 2 mois à 4 ans.

La MAM a aussi la particularité d'être une maison d'habitation transformée en lieu d'accueil pour les enfants. Chez nous, tout le rez-de-chaussée est dédié aux activités et aux repas. L'étage est réservé aux siestes et temps de repos. Nous disposons également d'un jardin aménagé et sécurisé pour des activités de plein air.

Pour un enfant, la MAM a de nombreux avantages. Elle favorise tout d'abord la mixité sociale. Vivre dans un groupe lui permet d'accepter l'autre, une phase d'apprentissage toujours très riche. Le contact avec différentes assistantes maternelles permet également à l'enfant de prendre confiance face à plusieurs adultes.

Quels sont les aspects de ce métier qui vous plaisent le plus ?

Le travail en équipe tout d'abord. Quand on vit avec d'autres collègues, on partage plus d'expérience. On a aussi plus l'occasion de se remettre en question et de progresser. Et puis il y a bien sûr le contact avec les enfants. Mon plaisir c'est de les voir grandir, évoluer à leur rythme, mais aussi de pouvoir observer des petites choses simples comme par exemple quand leurs petites dents poussent, ou encore quand ils commencent à parler. ●

LA PROTECTION DE L'ENFANCE : UNE PRIORITÉ

Identifier et protéger les enfants en situation de danger est une des compétences prioritaires du Département. Un travail d'accompagnement et d'écoute auprès des mineurs et de leurs familles.

Assistante familiale, Annie accueille à son domicile jusqu'à 3 enfants

Dans les couloirs de l'Aide sociale à l'Enfance, l'histoire commence souvent par une alerte. Dans leur bureau, Isabelle et Nadine sont les deux coordinatrices chargées de recueillir les informations préoccupantes et les signalements d'enfants en danger.

« *La personne qui nous alerte peut appartenir au cercle familial, explique Isabelle. Il peut s'agir d'un conjoint, d'un grand-parent, mais aussi de voisins ou d'amis. Ces informations peuvent également venir d'établissements scolaires ou d'hôpitaux...* »

Dans la vie d'un enfant, le danger peut prendre plusieurs formes : une absence de soins, des négligences éducatives, et puis, malheureusement, des violences, qu'elles soient subies ou non.

« *Un enfant témoin est un enfant victime, précise Nadine. Les signalements que nous recevons peuvent aussi concerner le comportement du mineur, suite à une fugue ou une conduite à risque comme des actes de délinquance. Notre priorité, c'est d'abord de protéger l'enfant.* »

Les agents des Maisons départementales de Solidarités prennent ensuite le relai. Pendant 3 mois, une évaluation est menée auprès des familles et de leur enfant. Dans tous les cas, les familles sont contactées par le Département pour bien comprendre leur situation et essayer de trouver une solution.

Parfois, ce temps d'évaluation suffit à remédier aux difficultés du foyer. Mais ce n'est pas toujours le cas. Un accompagnement éducatif peut alors être proposé aux parents. Un placement de l'enfant dans une famille ou une structure d'accueil peut aussi être envisagé, soit avec l'accord des parents, soit par décision de justice. « *Aucune décision de placement n'est définitive, conclut Isabelle. L'objectif est d'aider l'enfant à grandir au mieux, si possible dans sa famille.* »

LE RÔLE DES FAMILLES D'ACCUEIL

Annie fait partie des assistantes familiales agréées par le Département. Depuis 21 ans, elle élève à son domicile les enfants placés. Un travail unique en son genre où l'investissement est quotidien.

« *Les enfants qui nous sont confiés ont grandi dans la différence parce que leur famille n'était pas en mesure de bien s'occuper d'eux, explique Annie. Mais il est difficile pour des parents de donner à leur enfant ce qu'ils n'ont jamais reçu. Mon travail, c'est d'accueillir, protéger, observer, et peut être le plus important : écouter. L'apprentissage de règles de vie, d'un cadre, sans qu'il passe pour une contrainte, est essentiel. C'est le cadre qui permet à l'enfant d'être sécurisé.* »

Annie ne travaille pas seule. Tout au long du placement, travailleurs sociaux, psychologues, et associations partenaires accompagnent chaque mineur selon son profil. Au cœur du travail : le lien avec les parents, essentiel dans le développement de l'enfant.

Trois enfants confiés vivent actuellement chez Annie, 19, 16 et 9 ans. Les parents eux, gardent un droit de visite, convenu avec les services du Département et le Juge des Enfants. « *Ces enfants, je les aide à se construire, conclut Annie. Un des jeunes que j'ai accueilli depuis la naissance a actuellement un projet de conducteur d'engins. Il a commencé à travailler en intérim et il se plaît. Les voir évoluer, s'intégrer dans la société, c'est la vraie récompense.* » ●



UN NUMÉRO À CONNAÎTRE : LE 119

Si vous constatez qu'un mineur est victime de mauvais traitements, quelle qu'en soit la nature, ou si vous avez des doutes sur une situation, un numéro vert existe : le 119 (24h/24 et 7j/7). Vous pouvez également contacter un travailleur social du Département, notamment ceux des MDS. Si vous le souhaitez, cette alerte peut être anonyme.



DES LIEUX À CONNAÎTRE : LES MAISONS DÉPARTEMENTALES DE SOLIDARITÉ



A Tarbes, la MDS Gaston Dreyt a été entièrement réhabilitée

Les Maisons départementales de Solidarité (MDS) sont des lieux de ressource pour toutes les questions ou les difficultés liées au quotidien et qui peuvent toucher chacun d'entre nous. Comment constituer un dossier pour accéder à un logement ? Où trouver un établissement d'accueil pour garder mes enfants ? Face à un handicap, de quelles aides puis-je bénéficier ? Trois exemples parmi tant d'autres, mais qui illustrent avant tout la diversité des missions de nos MDS et de nos agents.

Comme mes collègues élus de la Commission Solidarités Sociales, je suis fortement attachée à ces structures et à leur présence au cœur de chaque territoire. C'est ici que nos travailleurs sociaux, nos infirmières, nos puéricultrices, nous font prendre conscience des réalités du terrain et nous permettent ainsi d'affiner nos décisions. Car notre politique sociale n'est pas décidée exclusivement

dans des bureaux, elle prend d'abord racine au niveau local, en s'appuyant sur les acteurs locaux, élus et techniciens des collectivités, associations, entreprises, et bien entendu, les habitants. Parce que les problématiques liées à l'emploi, au logement, ou à la mobilité ne sont pas forcément toujours les mêmes que l'on habite Lanmezan, la Vallée des Gaves, ou Vic-en-Bigorre.

Cet ancrage local fait de nos Maisons départementales de Solidarité des lieux indispensables. Des lieux d'accueil pour tous, sans connotation ni stigmatisation. Je le répète souvent, ici, chaque Haut-Pyrénéen est chez lui. Nous parlons d'ailleurs de Maison, ce mot n'a jamais été choisi au hasard. ●

Joëlle Abadie

Présidente de la Commission « Solidarités sociales »

TÉMOIGNAGES D'AGENTS...

Les Maisons Départementales de Solidarité (MDS) du Département rassemblent des professionnels de tous horizons. Un panel qui permet aujourd'hui de répondre à de nombreux besoins : santé, logement, recherche d'emploi... Trois agents de la MDS de Lannemezan nous racontent leur quotidien.

EMILIE VERGÉ

Secrétaire d'accueil

Quand on franchit la porte de la MDS, la première personne que l'on rencontre, c'est moi. Mon travail,



c'est de recevoir, de bien cerner la demande, de donner un premier niveau d'informations et d'orienter le public vers l'accompagnement le plus adapté. On s'appuie sur toutes les aides départementales mais également sur ce qui existe sur le territoire. Certains sont à la recherche d'une nounou pour leur enfant, d'autres ont besoin d'informations sur les aides pour les personnes âgées, ou bien sur les démarches d'accès à un logement. Les demandes sont très variées. Une partie de mon travail consiste aussi à accompagner les personnes dans leurs démarches administratives, notamment en ligne, l'accompagnement au numérique est essentiel.

A l'accueil, on peut être également confronté à des situations difficiles. Dans ces moments-là l'écoute est essentielle pour rassurer. Chez nous, un agent se tient toujours disponible pour prendre en charge les cas les plus urgents.

LAURENT LOUSTAU

Référent professionnel

Mon travail, c'est d'accompagner les bénéficiaires du RSA dans leur recherche d'emploi et de formation.



Pour certains, c'est un véritable parcours de reconstruction. Après une longue période sans emploi, la confiance est souvent entamée. Alors on prend le temps de discuter avec la personne, de la remobiliser sur ses points forts et ses envies. Cela peut passer par une orientation ou une formation professionnelle en lien avec nos partenaires, nos dispositifs sont nombreux. L'échange et le travail sur soi sont essentiels dans cette démarche.

GAËLLE DUPUY

Travailleur social

Je dis souvent qu'un travailleur social en MDS est à la solidarité ce qu'un docteur généraliste est à la médecine. La MDS a cette vocation première d'accueil tout public. Je rencontre des jeunes, des adultes, des retraités, des familles, des personnes qui font face à des difficultés et ont alors besoin d'un accompagnement. Il peut s'agir par exemple de problèmes financiers, de problèmes conjugaux, d'une recherche d'emploi. Souvent, les personnes que j'accueille sont mal informées sur leurs droits, mon travail, c'est aussi de leur permettre d'y voir plus clair. Parfois, un rendez-vous suffit pour trouver une solution, parfois, nous avons besoin de plus de temps. Mon objectif, c'est d'abord de répondre au besoin de la personne, de l'aider à monter un dossier de prestations, ou de l'orienter vers l'organisme approprié.



OÙ SE TROUVENT LES MDS ?

Tarbes (3 sites) : Les Bigerrions - Gaston Dreyt - Saint-Exupéry
Argelès-Gazost / Bagnères-de-Bigorre / Lannemezan / Lourdes / Vic-en-Bigorre

Pour trouver et contacter votre MDS : hautespynes.fr

Les MDS sont ouvertes du lundi au vendredi 8H45-12H / 13H30-17H.

HANDICAP : **UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE**



L'aide aux personnes en situation de handicap fait partie des compétences premières du Département. Tout au long de leur vie, le Département les accompagne en finançant diverses prestations afin de faciliter leur quotidien.

Qu'il soit physique ou mental, le handicap peut prendre de nombreuses formes, d'intensité différente, et surtout survenir à tout âge. Sa prise en charge est donc souvent délicate. Chef de file dans ce domaine, le Département s'engage à travers une série d'aides financières et matérielles pouvant se traduire de nombreuses manières : amélioration du logement, accès aux transports, aux loisirs, à un travail ou une scolarité adaptés... L'objectif est avant tout de faciliter le quotidien des personnes en situation de handicap pour leur permettre de retrouver un cadre de vie normal.

UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

De par sa complexité, l'accompagnement d'un handicap fait souvent intervenir différents acteurs : aide à domicile, personnel médical...

Le Département s'est distingué ces dernières années par la mise en place d'un mode de suivi dit « partagé et intégré ». Plus concrètement, ce système, voire même cet état d'esprit, permet de faciliter la coordination et l'action de toutes les professions intervenant auprès d'une personne en situation de handicap. De quoi simplifier considérablement les démarches de la personne suivie tout en menant une politique d'accompagnement du handicap plus efficace. ●

+ UN LIEU À CONNAÎTRE : LA MDPH

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) est le site de référence pour accueillir, informer, orienter et accompagner les personnes en situation de handicap, mais aussi leur entourage, quelle que soit l'origine et la nature du handicap.

MDPH - Place Ferré, Tarbes.
Plus d'informations sur
mdph65.fr

LA SOLIDARITÉ, PREMIÈRE COMPÉTENCE DU DÉPARTEMENT



31,6 M€

L'enfance



34,3 M€

Le handicap



37,2 M€

Le retour à l'emploi



1,2 M€

Le logement



64,1 M€

Les personnes âgées

PAR TRANCHES D'ÂGE :

- **32,2 M€** consacrés aux **0-21 ans**
- **71,8 M€** consacrés aux **adultes**
- **64 M€** consacrés aux **plus de 60 ans**

UNE JOURNÉE AVEC **UNE AIDE**

À DOMICILE

Parfois, le poids de l'âge peut rendre le quotidien difficile pour les personnes âgées. Afin de les accompagner, le Département finance notamment l'intervention d'aides à domicile. Face à la perte d'autonomie des séniors, leur travail est essentiel.

Marie-Ange débute sa journée en rendant visite à Henri, âgé de 90 ans. Quelques minutes plus tôt, elle aura pris soin d'enfiler masque et gants. L'épidémie de Covid-19 est passée par là. Face au virus, les personnes âgées restent fragiles, pas question de prendre de risques.

« *Je t'ai laissé un peu de travail* » lui glisse amicalement le vieil homme en pointant l'évier du doigt. Marie-Ange fait partie des visages qu'il retrouve régulièrement. Aide à domicile, elle se rend chez Henri 2 à 3 fois par semaine. Aujourd'hui, elle passe une heure pour le ménage.

« *Mon travail c'est de les aider dans tous les gestes du quotidien pour*



lesquels ils éprouvent des difficultés, explique Marie-Ange, le ménage, la vaisselle, les courses... Je vais aussi en pharmacie chercher les médicaments, je les accompagne chez le médecin. Parfois je les aide à remplir les papiers. Avec l'âge, certains n'y arrivent plus. »

Comme plus de 10 000 Hauts-Pyrénéens, Henri bénéficie de l'APA, l'Allocation Personnalisée d'Autonomie. Versée par le Département, cette aide lui permet de

régler une partie des frais de son aide à domicile, de quoi soulager considérablement son quotidien. « *Tout seul je n'arriverai pas à bien m'occuper de moi raconte-t-il. Mon épouse est décédée il y a plusieurs années et je dois dire que j'avais été mal habitué, elle s'occupait de beaucoup de choses dans la maison. Plus tard, je suis tombé debout d'une chaise en voulant bricoler. Résultat, deux vertèbres cassées. Depuis j'ai du mal à me pencher et à me déplacer.* »



Aide à domicile, Marie-Ange rend visite à Henri 2 à 3 fois par semaine

UN CONTACT ESSENTIEL

Au-delà d'une assistance matérielle, l'aide à domicile apporte également une présence humaine indispensable dans le quotidien des aînés.

« Les personnes chez qui je me rends vivent pour la plupart seules, souvent parce qu'elles ont perdu un conjoint, ou alors la famille est trop éloignée. Certains souffrent d'ailleurs plus de la solitude que de la

perte de leur autonomie ».

Henri lui est bien plutôt bien entouré. Son fils vit à Bayonne mais fait en sorte de venir une fois par semaine. Autour de lui, ses voisins prennent des nouvelles. Mais Marie-Ange reste son contact le plus régulier. Chacun de ses passages est l'occasion de discuter. Des temps d'échange précieux pendant lesquels les aides à domicile en profitent pour surveiller l'état de santé des aînés : une tâche essentielle.

DE PRÉCIEUX AIDANTS

Les aidants sont des particuliers intervenant auprès d'une personne en situation de dépendance pour les activités de la vie quotidienne. La plupart du temps, l'aidant est un membre de la famille : conjoint, enfant, frère ou sœur... Conscient de leur importance et de leur charge de travail, souvent lourde, le Département accompagne les aidants en leur proposant notamment des solutions de répit en prenant en charge les personnes âgées dans les accueils de jour ou les hébergements temporaires en EHPAD.

« Une fois en arrivant le matin, j'ai surpris Henri sur le point de faire un AVC. Je venais juste de croiser sa boulangère qui m'avait alerté. On nous a formés pour faire face à ces situations. J'ai immédiatement appelé les secours. »

Pour Marie-Ange, la journée n'est pas terminée. Après Henri, elle rendra visite à une autre personne âgée du village pour lui préparer le repas. « Je cuisine ce qu'ils veulent », précise-t-elle. L'après-midi enfin, ce sera le tour de sa dernière visite avec deux heures de ménage au programme. Un rythme de vie qu'elle apprécie. « J'ai été employée en maison de retraite et en hôpital. J'ai toujours aimé ce relationnel avec les personnes âgées. Plus tard, j'ai pris un chemin différent et je suis partie dans l'industrie aérospatiale. Mais le contact me manquait, alors je suis devenue aide à domicile. Les personnes âgées, on s'y attache. » ●

**Groupe Radicaux de Gauche
et apparentés**
**HAUTES-PYRÉNÉES
SOLIDAIRES !**

Il est coutume de dire que l'adversité révèle les grandes équipes. La crise sanitaire du COVID-19 aura mis en avant l'efficacité des agents du Département et tout particulièrement ceux de la Solidarité Départementale. Dans l'action continue souhaitée immédiatement par le Président PÉLIEU, élus et agents ont œuvré de concert. Avec ses 473 agents répartis sur l'ensemble du territoire, la Direction de la Solidarité Départementale a poursuivi toutes ses missions : enfance, familles, personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes en insertion sociale, professionnelle ou par le logement... Des situations urgentes, au traitement et versement des allocations, aucun temps mort n'a été enregistré. La Solidarité s'est exprimée en continu. Un salut tout particulier aux personnels qui n'ont pas hésité à se proposer pour venir renforcer les équipes de la Maison de l'Enfance et de la Famille et garantir ainsi la protection des mineurs et parents isolés, particulièrement exposés par de longues semaines de confinement.

En cette période difficile, ce sont les Hautes-Pyrénées solidaires qui se sont exprimées. Afin de relayer les initiatives individuelles et collectives qui se sont multipliées pour produire et distribuer des masques en tissu, le Département a mis à leur disposition la plateforme « Hapy.entraidons-nous.fr ».

Oui, la crise sanitaire a rappelé que le choix des élus de la majorité de financer à hauteur de 172 millions d'euros en fonctionnement l'action sociale départementale était un investissement solidaire précieux quand l'économie balbutie, quand la société légitimement se protège. **La Solidarité n'a qu'un prix, celui du bien vivre ensemble.**

Laurent LAGES, Président du Groupe, Louis ARMARY, Josette BOURDEU, Nicole DARRIEUTORT, André FOURCADE, Isabelle LAFOURCADE, Monique LAMON, Jean-Christian PEDEBOY, Michel PÉLIEU, Pascale PERALDI, Bernard POUBLAN, Chantal ROBIN-RODRIGO, Bruno VINUALES

Groupe Socialistes et Apparentés
**L'ATTRACTIVITÉ DU
TERRITOIRE PASSE AUSSI
PAR LE CONTOURNEMENT
NORD DE TARBES**

A l'occasion de la Session du 11 octobre 2019, l'Assemblée Départementale a adopté à l'unanimité une motion dont le *Groupe Socialistes et Apparentés* était à l'initiative, intitulée « *Pour la réalisation du contournement Nord de Tarbes inscrit au volet mobilité du Contrat de Plan Etat-Région 2015-2020* ».

Par la voix de son Président, Michel PÉLIEU, le Département a fait part, à cette occasion, de sa volonté de reprendre en main la maîtrise d'ouvrage de ce projet, jusqu'ici confiée à l'Etat, afin que ce chantier puisse enfin avancer ! Cette démarche volontariste, preuve de l'attachement des élus du Département à ce projet, doit permettre d'en favoriser l'avancée dans les meilleurs délais, de répondre aux attentes légitimes des habitants des communes concernées et par là même de renforcer l'attractivité du territoire.

En effet ce projet est une priorité en matière d'aménagement du territoire et d'infrastructure routière à l'échelle des Hautes-Pyrénées. Il permettrait de relier la RN21 au niveau de l'échangeur d'Orleix au rond-point de la villa Corina sur le CD935, pour ensuite constituer un tracé cohérent avec le contournement Ouest de Tarbes achevé en 2013 par le Département à l'aide d'un Partenariat Public-Privé. Ce contournement apportera des réponses concrètes aux problèmes actuels de qualité de vie des habitants concernés, de sécurité et de trafic pour l'ensemble des usagers. Vous pouvez compter sur notre vigilance et notre mobilisation pour que ce projet puisse enfin se concrétiser dans les meilleurs délais possibles, sous l'impulsion du Département.

Vos Conseillers départementaux : Joëlle ABADIE (Vallée de l'Arros et des Baïses), Christiane AUTIGEON et Jean GUILHAS (Val d'Adour-Rustan-Madiranais), Maryse BEYRIE (Neste-Aure-Louron), Jean GLAVANY et Geneviève ISSON (Aureilhan), Isabelle LOUBRADOU (Moyen Adour).

Groupe Front de Gauche

Nous tenons à remercier chaleureusement le personnel du département qui s'est investi dans divers domaines pendant cette période inédite du confinement, et qui a permis de remplir les missions de service public.

Cette implication a remis en lumière le rôle essentiel du secteur public et de ses agents, qu'il faut conserver et améliorer.

Les collectivités territoriales, les départements en particulier, ont un rôle essentiel pour assurer la résilience économique et sociale de notre territoire. Elles sont et seront l'un des principaux acteurs des efforts de relance économique, écologique, suite à la crise sanitaire, mais pour que ces efforts portent leurs fruits, le service public doit y occuper une place centrale.

Après la crise sanitaire, une autre pointe son nez, la crise économique et sociale qui sera terrible.

C'est un tsunami qui se forme d'autant plus que le grand capital prédateur profite de la crise pour soutenir les groupes du CAC 40, sous prétexte de venir au secours d'une économie nationale effondrée.

La crise sanitaire n'a fait qu'accélérer d'une crise économique et financière déjà latentes, et l'une et l'autre sont l'expression de la crise de l'ensemble du système capitaliste mondialisé et financiarisé.

Le gouvernement Macron, va demander à ceux qui vivent de leur travail de sacrifier sur l'autel de la patrie leurs rémunérations, leurs conditions de travail, leurs droits et libertés, leurs congés payés...

Ensemble prenons conscience de ce qu'il nous prépare et faisons que le monde d'après ne soit pas pire que le monde d'avant.

Jean BURON, Andrée SOUQUET

Groupe La République En Marche

LE DÉPARTEMENT : AU CŒUR DE LA CRISE, UN ACTEUR CENTRAL

Avec tous ceux qui ont permis à notre pays de faire face à la crise du Covid-19, notre département a pris toute sa part.

Dans les Hautes-Pyrénées nous avons commandé 240 000 masques, mis en place une plateforme d'entraide, un fonds d'aide aux associations et nous avons pérennisé nos marchés pour soutenir le secteur des travaux publics.

Nos agents ont fait preuve d'une formidable capacité d'adaptation pour assurer la continuité de nos missions et en particulier celles à destination des plus fragiles.

Pendant le confinement, la carte de France découpée en départements, barrés de vert ou rouge selon la gravité, à mis en avant notre échelon comme l'échelon pertinent de la gestion de la crise sanitaire.

C'est fort de ce constat que le Président de la République a reconnu « qu'il était temps d'ouvrir une page nouvelle des libertés et des responsabilités inédites à ceux qui agissent au plus près de nos vies ».

Après les aides massives de l'État en matière sociale et envers les entreprises, l'initiative franco-allemande de relance européenne, c'est un nouvel acte de décentralisation qui est mis sur la table par le gouvernement.

Ce chantier doit être l'occasion d'une répartition nouvelle des compétences Collectivités/État pour tirer les leçons d'une crise qui a prouvé l'actualité du tandem Département-Communes.

Nous accompagnerons cette initiative pour une action publique au plus près des attentes et de la vie de nos compatriotes, pour une République forte de ses Territoires.

Virginie SIANI-WEMBOU, Jacques BRUNE, Frédéric LAVAL et Bernard VERDIER

Groupe Indépendants et Territoires

UNE POLITIQUE SOCIALE DE TERRAIN

La crise sanitaire qui vient de frapper notre pays a été aussi soudaine que violente. Face à l'ampleur de celle-ci, nous ne pouvons que saluer l'action du Département qui a su mobiliser rapidement ses personnels et ses partenaires. Leur réactivité, leur engagement et leur capacité à travailler ensemble a permis la continuité du versement des aides aux actuels bénéficiaires ainsi qu'aux personnes dont le quotidien venait de basculer dans la précarité.

Ce constat est la démonstration que les choix politiques que nous avons initié jusqu'à présent en matière d'action sociale sont efficaces et adaptés à la réalité du quotidien.

Nous ne sommes pas naïfs et savons bien que la fin du confinement ne signifie en rien la fin de cette crise dont les répercussions vont s'étendre sur les prochaines années. Toutefois, nous voulons mettre l'accent sur l'implication de chacun et sur le cap politique qui est le nôtre, et qu'il nous faut maintenir et développer dans le futur.

Vos conseillers départementaux :



Catherine VILLEGAS
et Georges ASTUGUEVILLE -
Canton d'Ossun



Andrée DOUBRERE
et Gilles CRASPY -
Canton Tarbes 2



Laurence ANCIEN
et David LARRAZABAL -
Canton Tarbes 3

Groupe Entente Républicaine

PENSER L'APRES COVID

C'est dans les épreuves que le mot « solidarité » prend tout son sens, et c'est dans l'adversité que les liens se resserrent avec forces.

Nous devons retenir de cette crise sanitaire exceptionnelle du COVID19 l'extraordinaire dévouement du corps médical, sanitaire et social, en dépit d'une absence totale de protection individuelle dans les débuts de la crise. Ce regain d'énergie dans l'entraide, dans la coopération pour l'intérêt porté à l'autre, à nos valeurs communes et notre grande conscience collective, a permis à notre Département de réinitialiser la protection des plus fragiles.

Nous remercions l'ensemble des services qui ont répondu présent avec réactivité et efficacité dans le contexte pandémique que nous avons connu. Merci à ceux qui se sont portés bénévoles spontanément pour pallier au manque de personnel dans les structures sociales, pour celles et ceux qui ont pu, su, voulu protéger les plus faibles et les plus fragiles aux domiciles, dans les EHPAD...

Si nous devons retenir une leçon, qui régulièrement s'atténue avec la reprise du cours de la vie, c'est la PREVENTION dans toutes ses largeurs, se redonner les moyens d'investir dans cette notion nous apparaît primordial au regard de ce que nous venons de vivre et de ce qui va très rapidement en découler. Une crise sociale nous attend et elle est déjà palpable sur le terrain. Le Département devra y faire face et nous y contribuerons.



Adeline AYELA et José MARTHE,
Conseillers départementaux de Lourdes 1

A close-up photograph of several black ants on a light-colored surface, working together to move a large, round, golden-brown fried food item, possibly a potato ball or a piece of bread. The ants are positioned around the food, with some pushing it from behind and others pulling it from the sides.

PHILIPPE BERTRAND
DENISE BRESCIANI
COLLECTIF DF
CARL HURTIN
UWE KLAMKA
VICTORIA KLOTZ
MARIE LABAT
DAVID LACHAVANNE
INÈS LAVIALLE
MÉLANIE MAURA
ALINE PART
MARIANNE PLO
CLAIRE SAUVAGET

11.07 > 11.10.2020

EXPOSITION EN PLEIN AIR

MERVELLEUX
VIVANT

ABBAYE DE L'ESCALADIEU
BONNEMAZON • abbaye-escaladieu.com

